

FEUILLE DE CHOU

MORAS

Bulletin Municipal - 2015 / 2016



A
U
F
I
L
D
E
S



Janvier: vœux du Maire



Janvier: réunion pour le PLU



Mars: travaux salle des fêtes



Février: travaux rue Neuve



Mai : fête des Mamans



Novembre: aménagement du garage des Mangettes

M
O
I
S



Préparation de la feuille de chou

Le mot du maire



2015 avait commencé par un bain de sang avec ce 7 janvier contre Charlie hebdo, elle se termine dans un climat douloureux où la folie des hommes a encore frappé ce 13 novembre faisant 130 morts et plus de 300 blessés, des innocents qui ont juste eu la malchance d'être là où des fous, des malades considèrent que la religion leur permet d'avoir le droit de vie et de mort sur d'autres hommes qui ne pensent pas comme eux, ou ne vivent pas comme eux. Une fois de plus dans notre histoire une guerre de religions fait surface avec encore des morts et des centaines de milliers d'exilés. Où est la tolérance pourtant si souvent prônée par tous ces soi-disant prophètes ? La guerre se décrète, la paix se construit.

La démocratie est une proie facile pour des fanatiques de toutes sortes et nous devons nous en protéger. Mais il est aussi important de veiller à ne pas nous replier sur nous même, à tomber dans le tout sécuritaire, un état policier où la liberté passerait à l'arrière plan.

Sur notre territoire

Pour l'année 2016, un grand chantier intercommunal est ouvert pour réunir 3 communautés de communes, L'Isle Crémieu, les Balmes dauphinoises, le pays des couleurs ; cette nouvelle intercommunalité passera au 1er janvier 2017 à 73000 habitants.

La loi Notre a prévu qu'au 1er janvier 2017 la taille des intercommunalités devait être au minimum au seuil de 20000 habitants. Rien n'oblige notre interco de fusionner puisque nous avons actuellement 29000 habitants. Le conseil a donc pris une délibération au mois de novembre pour accepter que la communauté des Balmes dauphinoises nous rejoigne au 1er janvier 2017, cette dernière a 11000 habitants. Nous avons demandé un délai supplémentaire de 2 ans pour préparer et évaluer la faisabilité de fusion avec le pays des couleurs qui compte 33000 habitants. Les communes ont toutes délibéré et nous avons maintenant le résultat de cette consultation: la majorité des communes de notre interco a accepté la fusion dès le 1er janvier 2017 entre les 3 intercommunalités. Les élus devront agir maintenant pour que cette fusion se fasse dans les meilleures conditions possibles pour nos populations et nos communes, pour que cette nouvelle grande interco soit l'occasion d'apporter plus de services sur notre territoire sans ajouter de taxe ou d'impôts nouveaux.

Sur notre commune

L'ouverture de la nouvelle salle et de la mairie est prévue pour février ou début mars 2016 en fonction des dates pour la visite du contrôle de sécurité et du déménagement dans les nouveaux locaux. Vous trouverez dans ce journal - à la page 32 - des précisions concernant son financement.

Ouverture à Moras d'un 3^{ème} point d'apport volontaire des ordures ménagères et de tri sélectif :
Nous nous devons de collecter les déchets à proximité de la salle polyvalente. Le choix s'est porté sur des blocs enterrés pour plus d'hygiène, plus d'esthétique, et pour une plus grande contenance donc des économies sur la fréquence de ramassage. Le coût pour le génie civil est inclus dans le coût du projet, le syndicat des ordures ménagères prend à sa charge les 3 blocs pour le tri sélectif et subventionne le bloc des ordures ménagères à 70% soit au total moins de 2000€ à la charge de la commune.

Travaux de l'église :

Un diagnostic est en cours et doit être réalisé par l'architecte du CAUE, ce dernier a pris beaucoup de retard. Le diagnostic permettra de connaître exactement les travaux à réaliser et de trouver un maître d'œuvre pour réaliser le cahier des charges.

Je remercie très sincèrement les nombreuses personnes apportant leur aide, et soutenant ainsi les projets communaux, que ce soit à l'école, dans les commissions communales ou pour des travaux pour nos bâtiments : le monde associatif, les membres du CCAS et du conseil, les employés communaux qui apportent à nous tous, tous les jours leurs services à la population, leur professionnalisme et leur dévouement.

Je souhaite à toute la population une très bonne année 2016.

Le Maire Bernard Bourgier

Après la COP21, la légende du colibri de Pierre Rabhi :

Un jour dit la légende , il y eut un immense incendie de forêt. tous les animaux terrifiés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou agacé par cette agitation dérisoire lui dit: « colibri! tu n' es pas fou? ce n'est pas avec ces quelques gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu! » et le colibri lui répondit: « je le sais mais je fais ma part ».

Les infos pratiques

La Mairie de Moras vous accueille :

Lundi de 08H00 à 10H00
Mercredi de 14H00 à 17H30
Jeudi de 16H00 à 19H00

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune.

Tél : 04 74 27 22 45

Email : sie-du-lac-de-moras@wanadoo.fr

Avec tous nos remerciements.

Déchèterie de Panossas

Ouverture :

le mercredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le jeudi : de 13H30 à 18H00

le vendredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le samedi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

Installation d'un nouveau centre d'apport volontaire près de la nouvelle salle des fêtes

Le 3 juillet 2015, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'installation d'un nouveau point d'apport volontaire enterré. Ce point est situé au village à proximité de la nouvelle salle des fêtes et est composé de 4 conteneurs pour la collecte des ordures ménagères, des emballages, du papier et du verre.

Une subvention de 3000 € sera versée par le SMND, à condition de respecter les caractéristiques fournies concernant le descriptif des aménagements, pour un investissement total de 5400 €.

Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le mardi matin.
Veuillez déposer vos sacs (fermés !) **le lundi à partir de 18 heures jusqu'au mardi 08 heures.**

Merci de respecter ces consignes !

Sommaire

3 – Mot du maire

4 – Infos pratiques

5 – La commune

10 – Site internet

11 – Syndicat du lac de Moras

12 – Les TAP

14 – CCIC

16 – ADMR

17 – CCAS

18 – Les Associations

29 – Faites vos jeux !

30 – Judo

32 – Salle des fêtes

34 – Calendrier des fêtes

Etat civil 2015

Naissances:

POULAT Louis 25 Avril 2015
FORRAZ Garance 7 Mai 2015
KRENCKER Léopold 7 Mai 2015
CLUCHIER Alessio 25 Mai 2015
PELTRE Gatien 17 Juillet 2015
PELTRE Léandre 17 Juillet 2015
MURAT Camille 11 Novembre 2015



Léopold



Camille



Alessio

Décès :

VEYRAT Charles 16 avril 2015

LA COMMUNE

Visite de la Société GUILLAUD Traiteur

Le mardi 9 juin 2015, quelques élus se sont rendus à la Côte Saint André pour prendre contact avec la société GUILLAUD TRAITEUR. Après un exposé sur l'entreprise, nous avons pu visiter les différentes chambres froides, les réserves alimentaires, les points de cuisson et les mises sous barquette.

Cette visite a permis de se rendre compte du sérieux de cette société et lors du conseil municipal du 3 juillet 2015, les élus ont choisi la société GUILLAUD traiteur comme nouveau prestataire pour la cantine scolaire à partir du 16 septembre.



Guillaud Traiteur : un savoir-faire familial

C'est en 1990 que Christian Guillaud crée à Gillonnay, au coeur de la plaine de la Bièvre un laboratoire pour son activité traiteur.

Il diversifie ses services en 1992 en fournissant des repas à des restaurants scolaires.

En 1997, l'entreprise construit un nouveau laboratoire à Gillonnay.

*Associant **cuisine traditionnelle et produits locaux**, sécurité et équilibre alimentaire, respect de l'environnement et d'économies d'énergies, l'entreprise s'installe en juillet 2012 dans un nouveau bâtiment situé Zone du Rival à la Côte Saint André.*

Cette nouvelle implantation permet à l'entreprise de fournir des repas aux crèches, centres de loisirs, restaurants scolaires, hôpitaux, entreprises, maisons de retraite et portage à domicile.

Visite de Monsieur Michel Savin

Le vendredi 30 octobre 2015, la commune de Moras a reçu la visite de Monsieur Michel SAVIN, sénateur de l'Isère. Cette rencontre a été l'occasion d'une discussion à bâtons rompus autour des TAP dans les petites communes, de parler aussi du rôle des élus et de lui faire visiter la nouvelle salle des fêtes. Mr Michel Savin, a participé sur sa réserve parlementaire¹ à hauteur de 5000 € à l'achat du mobilier de la nouvelle mairie.

¹ réserve parlementaire :

subventions d'État des parlementaires qui sert à financer des associations et des collectivités de leur circonscription.



Procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon

Afin de permettre de prolonger la durée d'exploitation du cimetière communal, le conseil municipal du 20 Mars 2015 a autorisé Mr le Maire à signer la proposition du groupe Elabor pour l'ensemble des prestations suivantes :



- Inventaire topographique du cimetière existant: 2650.00€ HT
- Etude et recherche entre les titres de concession et les concessions : 1950.00€ HT
- Gestion informatique 179.92€ HT /an
- Formation informatique : 240.00€
- Procédure de reprise des concessions : 2950.00€ soit 737.50€ /an
- Etude et programme de restructuration et aménagement du futur cimetière : 1750.00€

Une procédure de reprise des concessions est engagée dans le cimetière communal. Cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et qui ont cessé d'être entretenues. Il sera procédé sur site à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession désignée, sur une liste

affichée au cimetière et à la Mairie, **le 19 janvier 2016 à 10 h dans le cimetière de Moras.**

En conséquence les descendants ou successeurs des concessionnaires ou éventuellement les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister à ce constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

La possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité la concession les concernant. A défaut, l'autorité municipale dressera le 1^{er} procès verbal de constat d'état d'abandon conformément à la réglementation.

Les Ad'Ap

Le Maire rappelle qu'au regard de la loi du 11 février 2005, la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) existants est une obligation au 1^{er} janvier 2015.

Toutefois, l'ordonnance du 26 septembre 2014 permet aux propriétaires d'ERP non accessibles au 31 décembre 2014, de bénéficier d'un délai pour finaliser la mise en accessibilité de ces établissements et ainsi de ne pas être en infraction au regard de la loi. Ainsi, un Agenda d'Accessibilité Programmée

(Ad'Ap) doit être élaboré et déposé en préfecture avant le 27 septembre 2015.

L'Ad'Ap atteste de l'engagement de réaliser et financer des travaux dans un délai déterminé et ainsi de respecter les règles d'accessibilité des ERP.

La société Bureau Alpes Contrôles a été retenue pour réaliser les diagnostics et l'assistance dans le cadre de la rédaction de l'Ad'Ap au mois de mars 2015.

Le rendu des diagnostics chiffrés a eu lieu début Août 2015.

Le conseil municipal a validé le 19 novembre l'Ad'Ap et autorisé le maire à signer et transmettre l'Ad'Ap en préfecture.

Agenda de mise en accessibilité des ERP & IOP									
N°	Ets Recevant du Public (ERP)	Classement ERP	Nbre niveau	Total études + MOE + travaux	Période 1			Période 2	Période 3
					Montant travaux HT Année 2016	Montant travaux HT Année 2017	Montant travaux HT Année 2018	Montant travaux HT Années 2019-2021	Montant travaux HT Années 2022-2024
1	Ecole	Type R - 5ème	RdC	33 476.50				0.00	33 476.50
2	Salle de cantine	Type N - 5ème	RdC	12 408.50			12 408.50	0.00	0.00
3	Mairie et salle polyvalente	Type L, N - 4ème	R+1	126 753.00	54 510.00	46 000.00	26 243.00	0.00	0.00
4	Eglise	Type V - 5ème		13 432.00				13 432.00	
5	Cimetière	IOP		39 019.50				39 019.50	
TOTAUX HT				225 089.50	54 510.00	46 000.00	38 651.50	52 451.50	33 476.50
TOTAUX TTC				270 107.40	65 412.00	55 200.00	46 381.80	62 941.80	40 171.80

Remerciements :

La municipalité tient à remercier les morassiens qui ont apporté une aide précieuse à la vie de la commune au cours de cette année

Mrs Prosper Bernard, Alain et Bernard Latreille, Patrick Mugnier pour la réfection du four de Crizieu, des portes des garages municipaux et l'agrandissement du garage des Mangettes.



Mr Marc Cavagnis pour le fleurissement du monument aux Morts



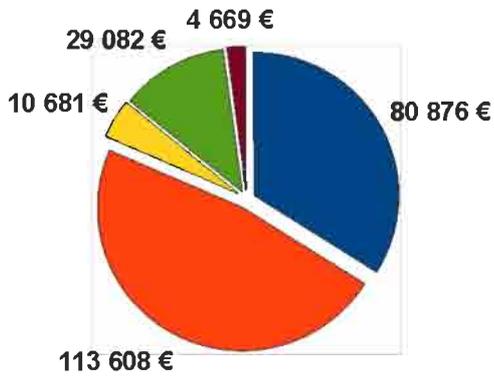
Mr Boris Gavrilovic pour son aide au site internet de la mairie, à l'élaboration de la feuille de chou annuelle et des flash-infos trimestriels.



BUDGET COMMUNAL

Répartition des opérations financières 2014

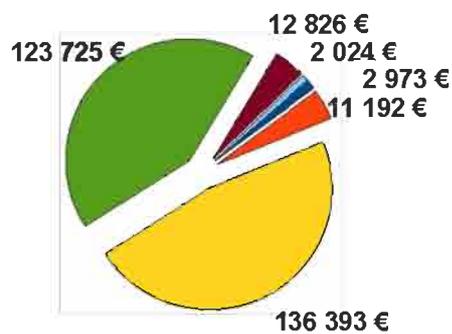
Dépenses Fonctionnement 2014 réalisées
Total : 238 915 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

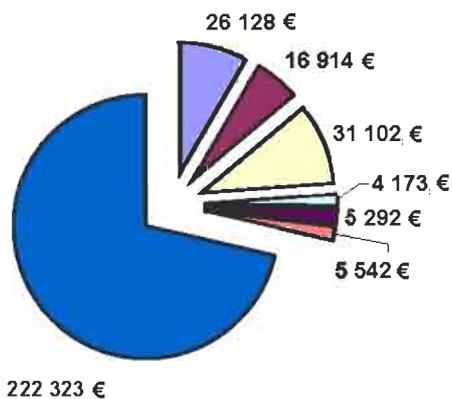
Fonctionnement

Recettes Fonctionnement 2014 réalisées
Total : 289 133 €



- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

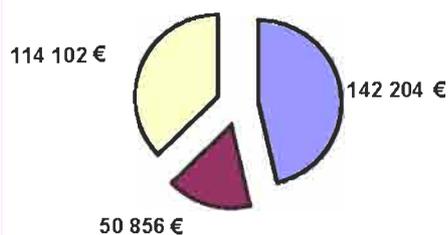
Dépenses Investissement 2014 réalisées
Total : 311 477 €



- ACQUISITIONS MATERIEL MOBILIER
- BATIMENT
- VOIRIE PARKING
- ECLAIRAGE SECURITE
- LOGEMENT
- PLU
- SALLE SOCIALE SPORTIVE & CULTURELLE

Investissement

Recettes Investissement 2014 réalisées
Total : 307 163 €



- opération patrimoniale
- dotation fonds divers et réserve
- salle polyvalente subvention d'investissement

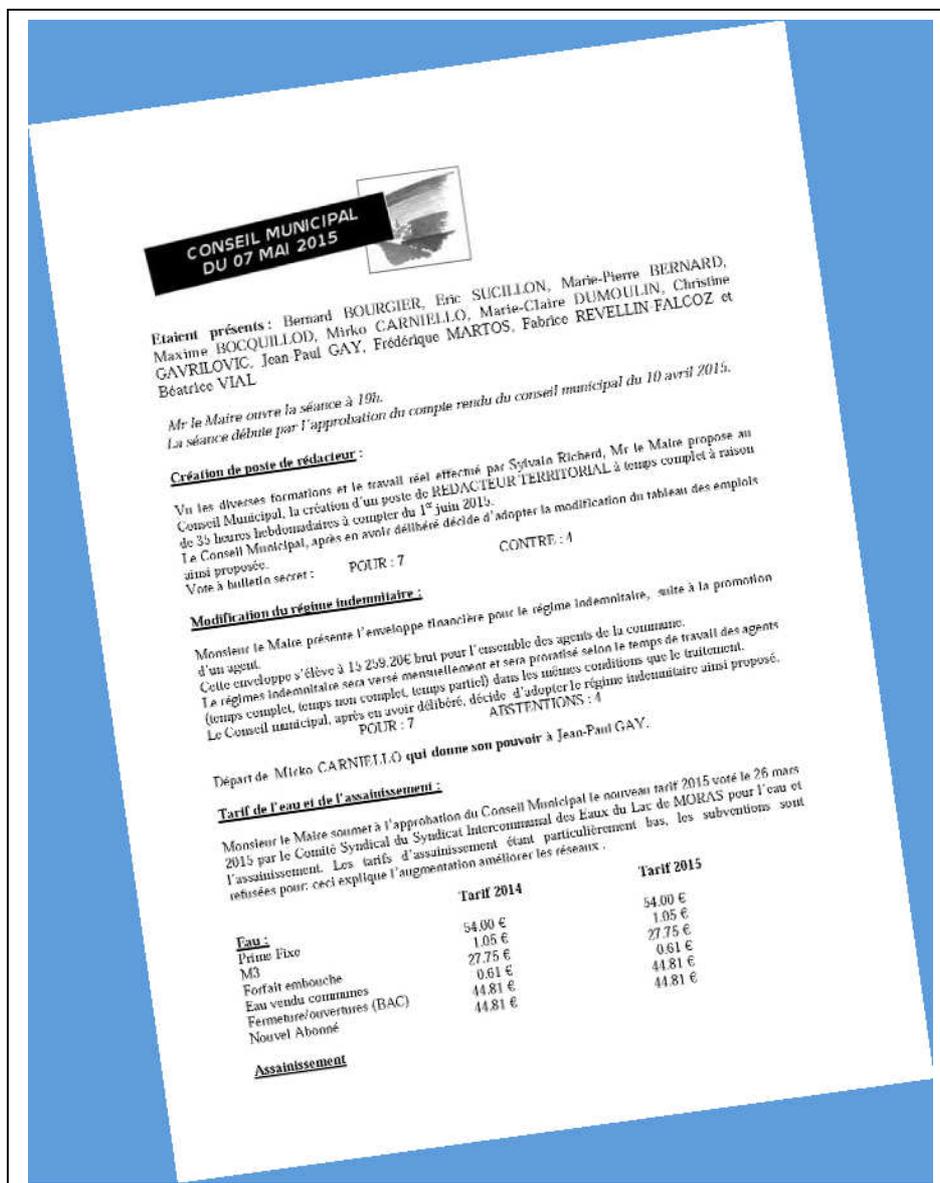
Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Cette année, vous **ne retrouverez pas** les comptes rendus des conseils municipaux dans le bulletin annuel de la commune.

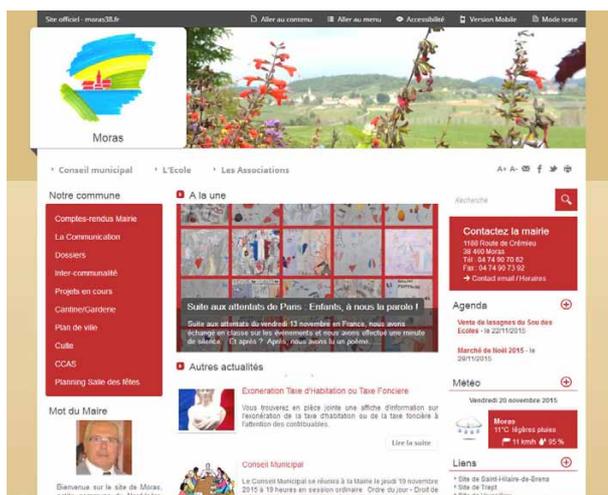
Au fil de l'année, vous avez pu lire l'essentiel des comptes-rendus dans les flash-infos trimestriels et vous pouvez aussi les consulter dans leur intégralité sur le site internet de la mairie (moras38).

A Moras cela permettra d'économiser l'équivalent d'environ 5 000 feuilles de tirage.

Cependant, pour les personnes privilégiant le format papier, des exemplaires reliés seront mis à votre disposition à la mairie.



MORAS38 : Votre site Internet



Durant sa troisième année, le site officiel de la commune de Moras a continué à prospérer tranquillement.

Ce sont 22 266 pages qui ont été consultées pour les 11 premiers mois de l'année 2015 (+11% par rapport à 2014).

Le record de fréquentation de l'année s'est situé la semaine du 31 mai au 6 juin durant laquelle 631 sessions ont été établies, avec une très forte consultation des pages consacrées à la classe Verte de l'école à Rencurel.

L'Ecole, les Associations, le planning de la salle de fêtes, et les comptes-rendus du conseil municipal sont les rubriques les plus vues.



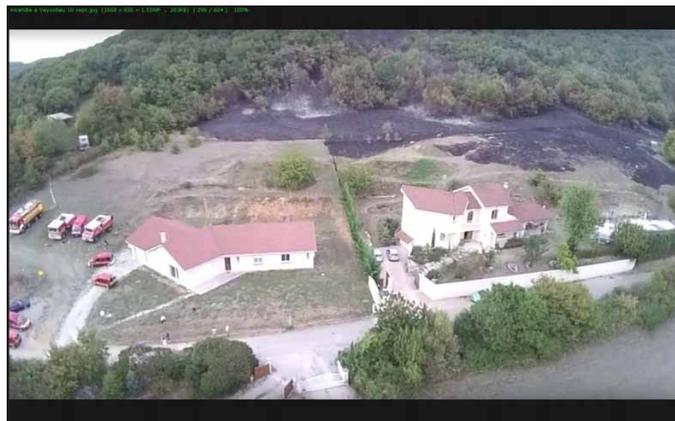
L'information communale via internet est en passe de détrôner celle sous la forme papier, par sa capacité à réduire les temps de retransmission et à augmenter la réactivité.

La possibilité d'introduire des petites vidéos rend aussi les articles plus attrayants.

Exemples : la vidéo « **La petite goutte d'eau** » réalisée à l'initiative de l'école de Moras pour accompagner leur exposition sur « l'eau » de juin 2015 ou cette autre vidéo rapportant des images des dégâts causés par « **L'incendie à Veyssilieu** » le 10 septembre, filmées avec un drone par un habitant du village (et repris du site de Veyssilieu).

On rappellera que ce site de Moras est ouvert à vos propositions d'articles à partir du moment où leurs contenus sont jugés enrichissants pour la collectivité ou informatif d'une actualité.

Les articles sont à adresser à la Mairie, par mail ou via le secrétariat.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU LAC DE MORAS

Rappel : Le SIE du Lac de Moras regroupe les communes de Moras, Saint Hilaire-de-Brens, Saint Marcel-Bel-Accueil, Vénérieu et Veyssilieu en ce qui concerne l'eau potable.

Le Comité Syndical est composé de 10 membres (2 représentants par commune).

Il exerce les compétences « eau », « assainissement » et SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Les nouvelles Lois sur l'eau et la protection des sols nous contraignent depuis plusieurs années, à des travaux importants sur notre réseau ancien (plus de 50 ans...).

Compte tenu de la modestie de notre syndicat (1679 abonnés) nous étalons les travaux au plus juste, dans l'ordre prioritaire et en essayant d'intervenir dans toutes les communes de la manière la plus équitable possible.

Chaque opération d'investissement est programmée et votée en Conseil Syndical.

➤ *Derniers travaux réalisés et projets en cours*

✚ **MORAS :**

- ✓ Etude de l'assainissement du Bourg pour préservation du Lac de Moras en collaboration avec le Cabinet Hydratec : **45 269.58 €**
- ✓ Projet de construction d'un assainissement dit « Lit planté de roseaux » : **200 000.00 €** (évaluation d'un projet similaire)

✚ **SAINT HILAIRE-DE-BRENS :**

- ✓ Liaison des égouts du Centre Village à la station d'épuration de St Marcel Bel Accueil : **330 020.81 €**
- ✓ Projet de mise en séparatif du réseau : Rue des Ecoles et reste du village : **600 000 € HT** (évaluation)
- ✓ Assainissement du hameau de « La Gare » par un « Lit planté de roseaux » : **200 000.00 € HT** (évaluation)

✚ **VENERIEU :**

- ✓ Mise en séparatif du hameau de « la Chanas » : **315 101.42 €**

✚ **SAINT MARCEL- BEL- ACCUEIL :**

- ✓ Mise en séparatif et raccordement à la station d'épuration du hameau de « Messenas » - Début des travaux janvier 2016 : **359 944.00 € HT** (montant du marché).
- ✓ Réfection totale du réseau d'assainissement de « La Place » : **446 843.05 €**

Par ailleurs, compte tenu de l'augmentation de la population, la station d'épuration de Saint Marcel Bel Accueil devra être agrandie très prochainement. Ces travaux vont également engendrer de très grosses dépenses ...

Le montant de ces chantiers est énorme et ne peut, bien évidemment, être financé par les fonds propres du Syndicat. Nous avons donc recours à l'emprunt, ce qui alourdit d'autant les charges financières de notre budget de fonctionnement.

Or, parallèlement, les aides de l'Agence de l'Eau et du Département de l'Isère sont de plus en plus réduites.

Par exemple, les demandes de subvention auprès du Département ne sont éligibles que si la redevance assainissement est supérieure à 1 €/m³.

Cette conjoncture nous a contraints à augmenter fortement le prix de l'assainissement. Cette augmentation situe nos tarifs dans la fourchette de prix pratiquée par les syndicats et Société d'affermage voisins.

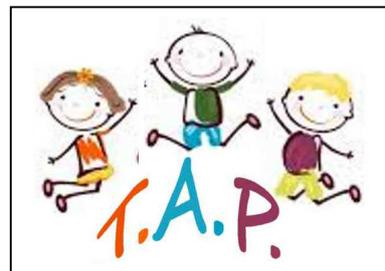
Le temps des égouts « tout au ruisseau » est fort heureusement bien révolu. Protéger notre sol, nos rivières, sauvegarder la planète, stopper la pollution sont l'affaire de tous.

Hélas, toutes ces intentions, aussi louables soient-elles, ont un coût, un coût élevé ...

Le Président,

Guy GAGNOUD.

Les TAP à Moras pour l'année 2015/2016



La réforme des rythmes scolaires, imposée par l'Etat, vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine et à alléger la journée de classe. La mairie en concertation avec les enseignants et les parents a fait le choix de respecter cette réforme et de mettre les temps d'activité périscolaires (TAP) 4 jours par semaine après la journée scolaire. Les TAP se déroulent donc de 15H45 à 16H30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ils ne sont ni obligatoires, ni payants mais les enfants doivent être inscrits préalablement en mairie.

Les TAP sont des temps à vocation ludique et reposent sur la découverte et l'initiation à des activités.



Les activités proposées cette année :

Dans le cadre sportif :

- VTT : maîtrise d'un vélo sur route et chemin, apprentissage des règles simples du code de la route, apprentissage du rouler ensemble en toute sécurité.
- Jeux de ballon
- Pétanque

Dans le cadre culturel :

- Analyse d'un film
- Bibliothèque
- Musique
- Jeux de société : apprendre à respecter des règles et à jouer ensemble.
- Jeux en bois : découverte de jeux anciens, développer son adresse, apprendre et respecter des règles.



Dans le cadre loisirs créatifs :

- Aménagement d'un jardin
- Arts plastiques
- Préparation du carnaval : préparer le carnaval de l'école en fabriquant des « têtes ».

Les TAP fonctionnent par période entre 2 vacances scolaires. L'annulation d'une séance peut parfois survenir (intempéries, maladie) mais les enfants inscrits aux TAP restent pris en charge.



4 personnes rémunérées interviennent cette année pour les activités: jeux de ballon, musique, encadrement TAP. Le reste des TAP étant assuré par des personnes bénévoles. Les TAP ont lieu dans l'école ou les proches abords (la salle des fêtes, le préfabriqué et l'extérieur). Mais les enfants retournent à 16H30 dans la cour de l'école.

L'an dernier, les TAP ont coûté à la commune 6719€ (intervenants rémunérés et matériel) auquel il faut déduire 50€ par enfant d'aide de l'état. Malgré cela et contrairement à certaines communes, le Conseil Municipal a voté pour l'année 2015/2016 la gratuité des TAP.

L'organisation de ces TAP requiert l'engagement de tous et nous espérons que les diverses activités permettent l'épanouissement de chaque enfant.

A ce sujet, toute personne voulant aider, selon ses disponibilités, à l'encadrement de ces activités sera la bienvenue. Pour cela vous pouvez contacter la mairie.



- 0 - 0 - 0 - 0 -

Festival
ISLE EN SCENE
à Saint Baudille de la Tour
du 11 au 16 mai 2016
www.isle-en-scene.fr

communauté de communes de L'ISLE CREMIEU

Avec la participation de :
isère
Rhône-Alpes
CCI NORD ISÈRE

The poster features a vibrant pink and blue background. On the right, a cartoon character with a green hat and goggles flies a yellow biplane over a landscape of pink, jagged rock formations. The sky is blue with white clouds and falling pink petals.

Notre commune au sein de la communauté de communes de l'Isle Crémieu

Dans un contexte d'évolution institutionnelle, notre commune s'investit au côté de la communauté de communes pour préserver et améliorer les services aux habitants.

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale, administré par un conseil de 45 élus représentant les 21 communes : Annoisins-Chatelans, Chamagnieu, Chozeau, Crémieu, Dizimieu, Frontonas, Hières sur Amby, La Balme les Grottes, Leyrieu, Moras, Optevoz, Panossas, Saint Baudille de la Tour, Saint Romain de Jalionas, Siccieu Saint Julien Carizieu, Soleymieu, Tignieu-Jameyzieu, Vernas, Vertrieu, Veyssilieu, Villemoirieu.

Son budget est constitué par la fiscalité directe professionnelle, diverses dotations et les subventions. Son objectif est d'élaborer des projets communs de développement du territoire et de piloter des compétences dans l'intérêt des habitants.



Le projet stratégique 2016 de l'Isle Crémieu

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE PAR DIVERS CHAMPS D'ACTION :

Par l'emploi : poursuivre le développement économique du territoire - faciliter les connexions employeurs / employables - contribuer au développement du très haut débit - favoriser les liaisons routières et désenclaver le territoire.

Par le tourisme : développer la promotion touristique du territoire, aménager des voies vertes (véloroute Via Rhona, chemin ferré de l'est lyonnais), valoriser le patrimoine et les espaces naturels.

Par le logement : poursuivre le programme local de l'habitat.

OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ À LA POPULATION :

Répondre aux vrais besoins des habitants dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, et du logement - maintenir et soutenir les services de proximité - fédérer les différents acteurs institutionnels et mutualiser les équipements culturels et sportifs.

Janvier 2016 :
le nouveau magazine de
la Communauté de communes
de l'Isle Crémieu arrive.
Surveillez vos boîtes aux lettres !

LES COMPÉTENCES DE LA CCIC :

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Commercialiser et gérer les zones d'activités, accompagner les entreprises, soutenir l'artisanat et le commerce, participer financière au déploiement du très haut débit sur le territoire.

AMENAGER L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Adhérer au Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD), s'impliquer dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et dans le contrat de développement (CDRA).

APPORTER DES SOLUTIONS POUR L'HABITAT

Financer les réhabilitations et les constructions de logements locatifs publics et l'amélioration du parc de logements privés, accueillir les

permanences conseil pour les habitants et gérer l'aire d'accueil des gens du voyage.

PROMOUVOIR LA CULTURE, LE TOURISME ET LE PATRIMOINE

Organiser des actions culturelles, valoriser notre patrimoine et promouvoir le tourisme vert au sein de notre territoire.

ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE

Proposer différents modes d'accueil pour les jeunes enfants : deux multi-accueils à Crémieu et à Tignieu-Jameyzieu, une micro-crèche à La Balme Les Grottes, deux haltes garderies itinérantes et trois relais assistantes maternelles.

ORGANISER LES LOISIRS POUR LA JEUNESSE

Offrir des activités aux 4-17 ans grâce aux centres de loisirs et camps de vacances (vacances scolaires) et les « mercredis » après-midi après l'école.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Porter le projet Natura 2000 (gestion et préservation), réaliser les projets d'aménagement de voies vertes et Viarhona, accompagner les agriculteurs via le Projet Agricole Environnemental et

Climatique, sensibiliser au 0% phytosanitaire et à lutter contre l'ambrosie. Gérer la collecte et l'élimination des déchets ménagers (déléguée au Syndicat Mixte Nord Dauphiné),

ENTRETIEN ET AMENAGER LA VOIRIE

Remettre en état, entretenir, élaguer et faucher les voiries communautaires.

GERER LES BATIMENTS INTERCOMMUNEAUX

Vérifier la maintenance des installations et des bâtiments communautaires.

Communauté de communes de l'Isle Crémieu (CCIC)

1 parc d'activités de Buisson Rond - 38460 VILLEMOIRIEU

Tél. : 04.74.90.86.55 -

Email : contact@cc-isle-cremieu.fr

www.cc-isle-cremieu.fr



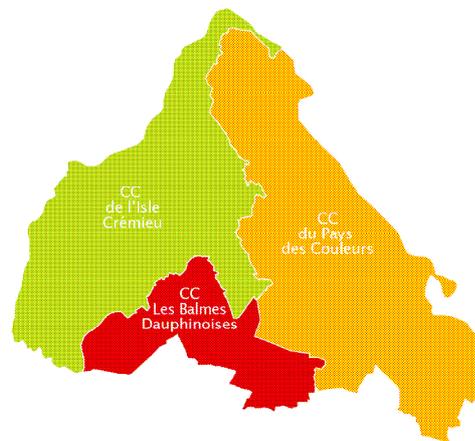
communauté de communes de
L'ISLE CRÉMIEU

Projet de regroupement des 3 Communautés de Commune de la pointe du Nord-Isère.

Avec l'application de cette étude de fusion : la nouvelle communauté compterait : **49 communes – 73 000 habitants, 604 km² de superficie**
18 décembre 2014, l'acte fondateur : 94 élus ont autorisé leur exécutif respectif à poursuivre le travail afin de confirmer la pertinence et la faisabilité de la fusion. Le travail en vue de la fusion est lancé et bon nombre de projets en commun ont déjà été engagés dans les 3 collectivités.

21 septembre 2015 : au cours de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, la fusion a fait l'objet d'une inscription au projet de schéma départemental. Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, ce schéma devra être arrêté le 31 mars 2016 par voie d'arrêté préfectoral pour une application au 1^{er} janvier 2017.

A la réunion du 5 novembre 2015, le Conseil Municipal de Moras se prononce (à l'unanimité) pour la fusion uniquement au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes de l'Isle Crémieu et des Balmes Dauphinoises et demande un délai jusqu'au 1^{er} janvier 2019 pour la fusion entre les communautés de communes de l'Isle Crémieu, Les Balmes Dauphinoises et du Pays des Couleurs.



Communauté de communes de l'Isle Crémieu (1994)
21 communes – 29.000 hab. – 215 km²

Dynamiques économiques

Eléments	Isle Crémieu	Balmes Dauphinoises	Pays des couleurs
Entreprises majeures	Biomérieux, Record Industry, Nicoll, Cars Berthelet	MTB RECYCLING	Hexcel, Vicat, Sigma, EDF & Walibi
Nombre de ZA et/ou ZI	13	3	20
Principaux acteurs	Chambres consulaires, AENI, ACABRED,	principal acteur: la CC	Association de la ZA de Morestel, Association des Industriels de Morestel et sa Région CCI, Chambre des Métiers, Association des acteurs économiques du Nord Isère, Arte Facto (associations d'artisans d'art), Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné
Taux de chômage	8,3%	8%	11,20 %

Compétences, équipements

Eléments	Isle Crémieu	Balmes Dauphinoises	Pays des couleurs
social – petite enfance	structures d'accueil petite enfance: 2 multi accueils, 1 micro crèche, 2 halte garderies itinérantes, 3 RAM + accueils collectifs de mineurs	Structure d'accueil petite enfance: 1 en service et 1 en construction, RAM, ALSH enfance et ados, RSP	Relais Services Publics et Maisons de santé
culture – patrimoine – tourisme	Via - Rhône - CFEL - sentiers PDIPR - schéma local de développement touristique - soutien au transport des scolaires - médiation culturelle	Sentiers PDIPR CFEL, SLDT	Via - Rhône, Solstice de Brangues, sentiers PDIPR, Musique à l'école, CFEL, SLDT
Équipements scolaires	-	-	Gymnase du lycée, Plateau sportif du lycée, Piscines
Habitat-logement	PLH - permanences habitat - gestion des gens du voyage gestion des voiries communautaires en investissement et en	PLH et portage CLH, OPAH et accueil des gens du voyage gestion des voiries communautaires en investissement et en	CLH PLH
Voirie	-	-	-



Communauté de communes du Pays des Couleurs (1986)
20 communes – 33.000 hab. – 291 km²



Communauté de communes Les Balmes Dauphinoises (1993)
8 communes – 11.000 hab. - 97 km²

Budget et fiscalité

Eléments	Isle Crémieu	Balmes Dauphinoises	Pays des couleurs
Budget cc	Fonctionnement : 15 344 912 Investissements : 4 719 499	Fonctionnement : 8.3 M Investissement : 10.4 M	Fonctionnement : 13 477286 Investissements : 12 987 913
Masse budgétaire globale	Fonctionnement : 16 865 912 Investissement : 5 951 759	Fonctionnement : 9 775 244 Investissement : 12 604 561	Fonctionnement : 19 981 380 Investissement : 20 757 254
Taxe habitation	7,63%	7,61%	7,64%
Foncier	0	0	0
Foncier non bâti	2,40%	2,81%	2,40%
Assiette fiscale			
CFE	8 085 943	1 365 000	12 892 511
Taxe d'habitation	35 579 642	11 786 000	35 393 933
Taxe foncière	0	0	48 829 967
Taxe foncière (non bâti)	443 106	287 500	699 563
Taux d'endettement	14,11%	0,13%	3,5 %
Adhésions	SYMBORD (SCOT - CDRA - LEADER) SMND (Ordures ménagères)	SCOT, SICTOM, SAGAV et GIP IPA	SYMBORD (SCOT - CDRA - LEADER) SICTOM (ordures ménagères)

ADMR La Ribaudière

49 Route de Moras, 38460 Veyssilieu

Tél : 04 74 27 29 12

✚ Ce sont 2 services :

- Vie Quotidienne
- Service famille

✚ Les valeurs de l'ADMR :

- Répondre au besoin de la population
- Favoriser la création de lien social
- Participer à l'animation de la vie local
- Contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables

✚ En Isère :

- 1600 Responsables bénévoles
- 2200 clients
- 2000 salariés
- 1,5 million d'heures de prestation/an

✚ Les communes d'intervention : Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas, Veyssilieu

✚ Vie quotidienne :

En 2014 : 7768h d'intervention auprès des personnes âgées, handicapées, et autre public pour 49022 km remboursés soit 6,31 km par heure effectuée.

Répartition des financeurs :

- Conseil Général.....16%
- Caf..... 1%
- Carsat.....1%

Sur Moras en 2014, 5 personnes âgées (ou fragilisées), ont été aidées soit 655 heures.

✚ Famille :

En 2014 : 760h d'intervention.

Sur Moras, 2 familles pour 314 heures financées par la Caf pour 55% et par le Conseil général pour 45 %.

✚ Les Orientations à poursuivre :

- ⇒ Démarche qualité ADMR : nous avons été certifié en mai 2015.
- ⇒ Actions à mener afin d'améliorer la trésorerie de l'association.
- ⇒ Recherche de bénévoles afin d'étoffer l'équipe existante.
- ⇒ Philia Dom et Philia Tel : nouveau logiciel de télégestion.

✚ Les Subventions des communes : à quoi servent-elles ?

- Pour Veyssilieu, la mairie nous héberge, elle nous fournit l'électricité, et elle nous chauffe
- Participation aux frais de bureau : fournitures, abonnements, téléphone
- Formation des salariés
- Médecine du travail
- Mutuelle
- Aider financièrement les familles en difficulté en faisant des réductions.

L'ADMR La Ribaudière présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Le CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composé de 12 membres et présidé par le maire, le CCAS a pour but de :

- Venir en aide aux plus démunis (aides ponctuelles sous conditions)
- Reloger dans l'urgence des familles victimes de sinistres
- Apporter des conseils
- Constituer des dossiers (démarches administratives ou autres...)
- Orienter les personnes vers des organismes correspondant à leurs besoins
- Organiser le repas de Noël des + de 65 ans
- Distribuer des colis aux aînés de 80 ans et plus



Vente de fleurs en Mai



Vide grenier fin Août

Depuis de nombreuses années, le CCAS organise différentes manifestations (vente de fleurs, vente de poulets cuits au feu de bois, vide-grenier) afin de ne pas dépendre uniquement de la subvention de la mairie. Merci à tous ceux qui participent et soutiennent ces actions.



Distribution d'un colis



Repas du CCAS en Décembre

Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux et seront à votre écoute tout au long de l'année 2016

La vie des associations

ACCA :	Jacquesson Guy	GYM DETENTE	Disint Hélène
AMICALE DES ANCIENS	Luraschi Jacqueline	LES COPAINS D'ALORS	Gavrilovic Boris
BOUILLON DE LECTURE	Laurini Michel	SOU DES ECOLES	Roussot Chris
DON DU SANG	Roussot Bernard	USEP	Baude Vincent
L'EGLISE, NOTRE PATRIMOINE	Roussot Bernard		

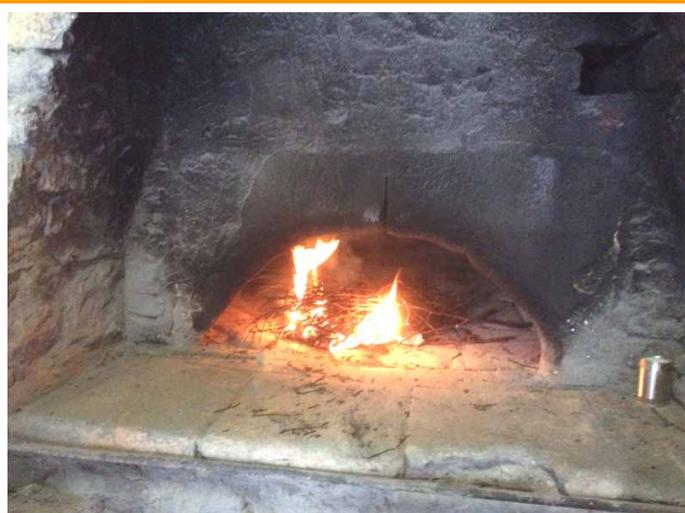
Gym détente

Une année se termine qui a vu dans la salle des fêtes du village, chaque semaine, une vingtaine d'adhérents toujours très motivés, participer aux cours de gym : cardio - renforcement musculaire - abdos - étirements... etc.

Nous avons par ailleurs maintenu la tradition, avec la vente de pains cuits au four, dont le bénéfice nous permet de proposer aux adhérents une cotisation annuelle à un coût très abordable.



Animation qui ne serait pas possible sans l'implication de nos "boulangers d'un jour" toujours fidèles au poste, que nous remercions vivement.



En Avril, la randonnée nocturne, après une période pluvieuse a rebuté certains marcheurs.

Et pourtant les sous-bois après la pluie nous ont permis de passer un agréable moment, avant de rejoindre la salle pour un bon repas, dans la bonne humeur.....

Venez nous retrouver pour une séance d'essai
Les cours ont lieu chaque lundi de 20 h 15 à 21 h 15.



BONNES FÊTES ET MEILLEURS VŒUX

Amicale des donneurs de sang bénévoles de St Hilaire et des communes environnantes

Connaître le parcours de la poche de sang

Le sang recueilli lors des dons n'est jamais transfusé directement au patient. Après avoir été prélevé à un donneur, il va être qualifié et préparé avant d'être distribué aux hôpitaux et aux cliniques. Il sera ensuite transfusé à des patients.

1. Le prélèvement : un(une) infirmier(re) spécialement formé(e) prélève le sang du candidat reconnu apte au don.

2. La préparation : la poche prélevée est filtrée (on enlève les globules blancs), puis centrifugée afin d'en séparer les composants (globules rouges, plasma et plaquettes issus d'un don de sang total).

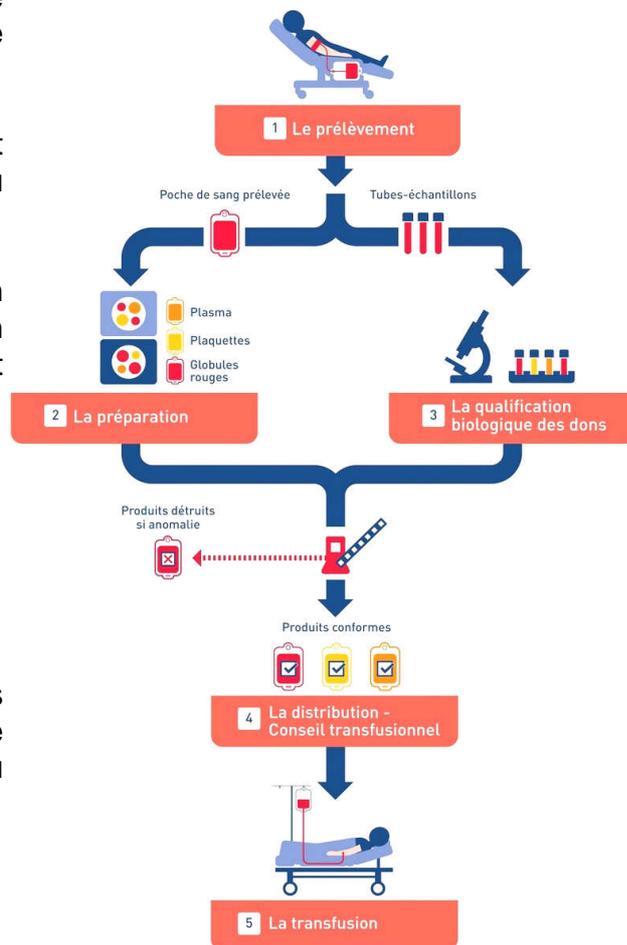
3. La qualification biologique des dons : les tubes-échantillons recueillis subissent une série de tests biologiques. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti.

4. La distribution - Conseil transfusionnel : d'ultimes contrôles sont effectués afin d'éviter toute incompatibilité entre le sang du donneur et celui du patient.

5. La transfusion : les patients sont alors transfusés.



Le parcours de la poche de sang



La compatibilité des globules rouges et des plaquettes

Dans la majorité des cas, les receveurs seront transfusés avec les globules rouges d'un donneur du même groupe sanguin. Deux exceptions : les individus de groupe "O-" sont "donneurs universels" et peuvent donc donner leur sang à n'importe quel receveur, tandis que les individus de groupe "AB+" sont "receveurs universels".

En ne se basant que sur le système ABO, la compatibilité entre globules rouges des donneurs et des receveurs est résumée dans le tableau ci-contre :

		RECEVEURS							
		O+	O-	A+	A-	B+	B-	AB+	AB-
DONNEURS	O+	✓							
	O-	✓	✓						
	A+			✓					
	A-			✓	✓				
	B+					✓			
	B-					✓	✓		
	AB+							✓	
	AB-							✓	✓

RECEVEUR UNIVERSEL

L'année qui vient de s'écouler a encore enregistré une petite baisse des donneurs et donc nous avons mis à disposition de l'EFS un peu moins de poche de sang que l'année dernière. Les malades ont absolument besoin de sang pour se faire soigner. Il faut donc se mobiliser pour que le nombre de donneurs aux collectes de Saint Hilaire de Brens augmente sensiblement l'année prochaine.

Merci pour eux.

Dates des collectes 2016 : mercredi 9 mars, mercredi 22 juin, mercredi 31 août et mercredi 30 novembre

Passez de Bonnes Fêtes et meilleurs vœux pour 2016



BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Moras - Saint Hilaire de Brens - Veysillieu

"BOUILLON DE LECTURE"

En cette période passablement troublée, la lecture reste l'une des seules formes de culture accessible à tous, petits et grands, amateurs de romans français ou étrangers, de policiers, de thrillers ou de livres dits plus sérieux tels que sociologie, bien-être, histoire, géographie ...

En effet, aux trois villages groupés nous proposons en cette fin d'année quelques nouveautés :

- Tout d'abord, un nouveau local nous attend dans quelques mois. Nous devons reprendre les locaux devenus vacants de l'ancienne mairie de Moras. Une nouvelle présentation des ouvrages vous sera proposée avec plus de lisibilité et plus de choix.
- Nous venons d'acquérir une quarantaine de nouveaux livres dans tous les domaines, romans, polars, livres d'enfants, bandes dessinées ... ce qui va nous permettre de renouveler nos collections et vous offrir les dernières nouveautés de cette rentrée littéraire 2015.
- Un nouveau Bureau vient d'être élu après le départ pour raisons personnelles d'Yvette Kohli. Nous tenons tous à la remercier vivement pour tout le travail qu'elle a accompli durant de nombreuses années.

Président : Michel Laurini
Secrétaire : Marie-Pierre Mérigot
Trésorière : Monique Roussot
Vice-Présidente : Marie-France Bocquillod

Venez donc tous découvrir les livres affichés ici et bien d'autres¹ comme le dernier Astérix et le livre « Le Maquis de Moras ».

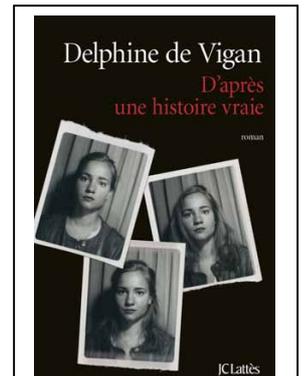
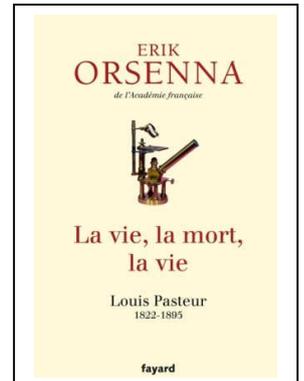
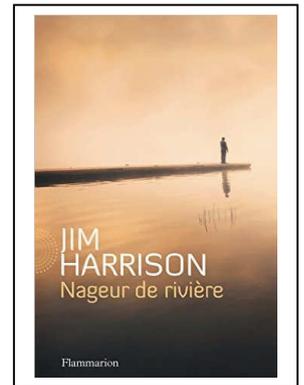
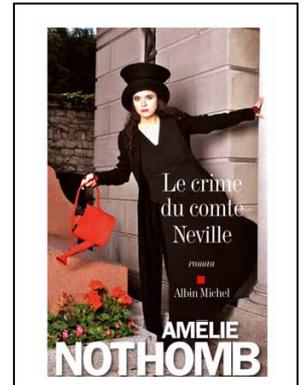
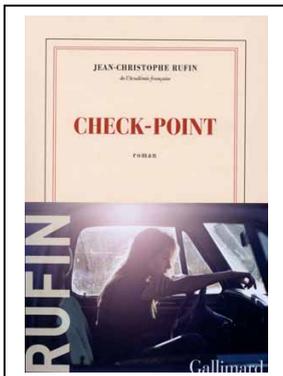
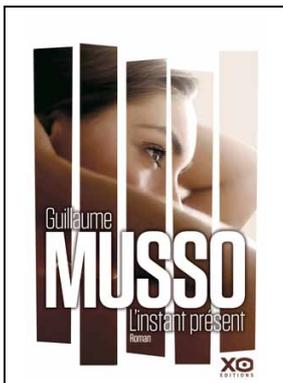
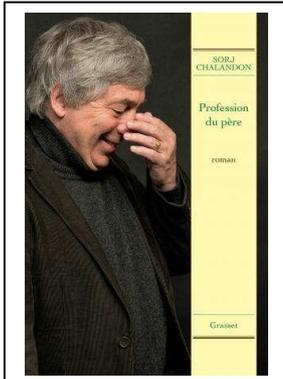
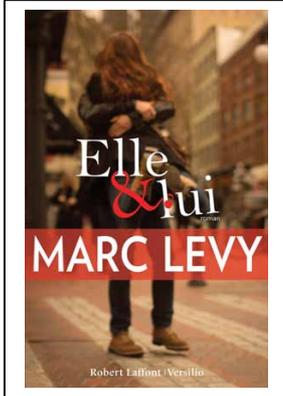
Chez les enfants, le livre des Saisons, les Minions, nouveau tome des "Légendaires" (BD), le livre Orange de l'Automne (documentaire), le Petit Prince (version album pour enfant).

Faites de Moras, St Hilaire de Brens et Veysillieu trois villages de lecture et de découvertes.

Nous vous attendons.

Retour sur les événements de l'année :

En période scolaire, chaque lundi pendant trois-quart d'heure, quatre bénévoles se relaient pour garder les enfants, dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : Lecture et choix de livres à emporter.



¹ Parmi les autres nouveautés : Christian Signol, Françoise Bourdin, Joël Dicker, etc ...



Bonne et excellente année
2016

A gauche, la participation de *Bouillon de lecture* au vide-grenier de l'été de Moras, l'occasion de récupérer quelques euros réinvestis au plus vite dans des nouveautés ...

Ci-dessous, le nouveau président de *Bouillon de lecture*, lors de la proclamation des résultats de la Dictée 2015 ... un cru préparé par Vincent Il s'agissait de la 3^{ème} session de cet événement.



Le Maquis de Moras par Gérard Rongy (Collection Classique)

Il n'est pas ordinaire de voir des titres de livres comportant le nom de notre village. C'est pourtant le cas pour un ouvrage paru en 2015. L'auteur, Gérard Rongy, retraité de l'industrie automobile est resté fidèle à sa ville natale, Jallieu.

Le thème du livre :

Après trente-six ans passés aux États-Unis, Jean Loubet, riche et célèbre avocat d'affaires, rentre en France pour découvrir ses racines familiales dans le village de Moras dans le nord de l'Isère. Héritier d'une maison de campagne au hameau de Crizieu, il va se lier d'amitié avec une pétillante voisine de soixante-dix ans, Célestine Verton. Accueilli froidement par les habitants, il va découvrir un terrible événement sur le passé de sa famille. Il n'aura alors de cesse de chercher la vérité pour rétablir l'honneur des siens.

L'avis d'une lectrice de Moras :

Après avoir lu le livre, je constate comme me l'a dit l'auteur lors de sa dédicace, que "C'est un Roman", qui n'a pas forcément de rapport avec ce qui s'est vraiment passé au "Maquis de Moras", le vrai.

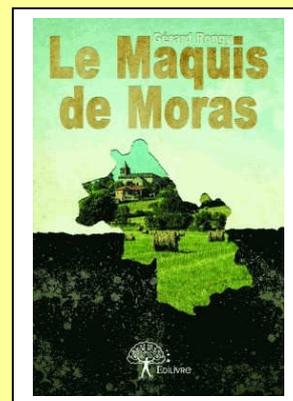
Dans la réalité, ce maquis fut baptisé "BIR-HAKEIM" par son chef, le "Capitaine Raoul". Il était situé dans les bois à proximité de St Marcel-Bel-Accueil. Pour qu'il puisse s'installer, l'aide de nombreuses personnes de Moras, a été sans faille.

A savoir, le maquis est un rassemblement d'hommes vivant dans l'illégalité. Pour être fonctionnel, il ne doit pas regrouper trop d'individus, entre une vingtaine et une soixantaine.

Le ravitaillement des maquisards se faisait la nuit. Mes grands-parents m'ont souvent narré qu'ils avaient la peur au ventre chaque fois que mon oncle partait en pleine nuit à vélo pour fournir ces hommes en denrées alimentaires.

A proximité de Moras, une carrière désaffectée servait à cultiver le tabac pour les hommes de ce maquis. Pour les papiers d'identité, c'était la secrétaire de mairie de Crémieu qui les fabriquait.

Après s'être livré à cette "activité", mon oncle s'est engagé dans la marine où il a navigué en Méditerranée....



Maryse

Quelques mots sur notre école.

Cette année, 35 enfants (bientôt 37) sont scolarisés à l'école. L'année scolaire qui vient de s'écouler a été conclue par un séjour dans le Vercors. Théâtre, escalade, analyse de ruisseaux, pêche et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cette année, les sorties auront pour objectif de présenter des lieux historiques aux enfants (grotte Chauvet, musée de Saint-Romain, ancienne mine de charbon...). Tous ces projets ne seraient possibles sans l'implication des parents et du soutien des écoles.

Les événements du 13 novembre en France nous montrent l'importance d'insister sur le vivre ensemble et le respect des autres à l'école. Une présentation du travail est visible sur le site « moras38 ». Merci à Christine et Boris pour leur soutien informatique tout au long de l'année et pour leur réactivité pour mettre en ligne les travaux des enfants après cette triste date.

Enseignants, élèves sont impatients de découvrir la nouvelle salle et de pouvoir pratiquer de nouveaux sports comme le badminton et le basket. L'évocation (en conseil d'école par les représentants de la mairie) d'un nouveau bâtiment pour l'école laisse entrevoir de belles perspectives pour nos enfants.



Corinne a fini en beauté sa longue contribution à l'USEP démarrée en 2007 : Encore Merci Corinne !

Enfin, merci aux bénévoles de l'USEP qui permettent aux enfants de faire leurs devoirs à l'école, d'arriver un peu plus tôt le matin (garderie) et d'avoir des temps de jeux lors de la garderie du soir.

Bonne année 2016 !

École primaire de Moras 2014-2015



Le Sou des Ecoles



Sou des écoles de Moras

Cette année 2015 s'est écoulée aux rythmes de nos manifestations : la traditionnelle vente de brioches en octobre, la vente de lasagnes cuites au feu de bois et de tiramisu en novembre, l'arbre de Noël, la vente de gâteaux dans le village par les enfants déguisés pour le carnaval, la troisième édition de la marche gourmande autour des fours et enfin la kermesse qui clôture l'année scolaire. Les projets pédagogiques proposés par les enseignants ont ainsi pu bénéficier d'un financement du Sou à savoir :

- 12 séances de piscine pour les GS, CP et CE1
- La classe découverte à Rencurel.

A nouveau, la marche gourmande a connu un grand succès avec presque 500 marcheurs. Ces derniers ont ainsi pu se régaler aux pauses gourmandes et profiter de la beauté des chemins de notre commune sous un soleil radieux. Des bénévoles impliqués et enjoués permettent la réussite d'une telle journée faite de travail mais aussi de rires et d'échanges.

Enfin, la kermesse a clôturé l'année scolaire. Les parents ont pu assister à un spectacle de qualité concocté par nos enfants, les enseignants, Corinne, Odile et Jean Marc.



Un petit retour s'impose sur la classe découverte qui a eu lieu début juin. Nos 36 enfants, leurs enseignants, Chloé et des accompagnateurs sont partis une semaine dans le Vercors à Rencurel. Au programme, en fonction des niveaux scolaires, du vélo, de l'escalade mais aussi un thème transversal sur l'eau avec études sur le terrain les pieds dans l'eau et visite du musée de l'eau pour les plus jeunes.

Nous souhaitons vivement remercier toutes les personnes qui ont pu participer à nos manifestations.

A noter dès à présent la date de la prochaine marche gourmande : le dimanche 10 avril 2016.

Les personnes souhaitant apporter leur aide peuvent se faire connaître auprès de l'équipe du Sou des Ecoles.



Toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2016 !

Amicale des Anciens

Vous êtes à la retraite depuis peu, ou plus longtemps, les journées vous paraissent longues, venez nous retrouver, « anciens et moins anciens » du village, tous les derniers lundis du mois à 14h à la salle des fêtes.

Nous papotons, buvons un café ou un thé accompagné d'un gâteau ou d'une tarte, jouons aux cartes, à la pétanque, à des jeux divers : petits chevaux, triamino, scrabble, etc....



Que de rois et de reines !



Le voyage à Genève

En début d'année, après le tirage des rois, la fabrication et la vente des bugnes avec quelques créations artisanales, nous continuons avec le barbecue, la visite d'un musée, une verrerie, une marche ou autre, trois à quatre repas dans l'année, une sortie d'une journée en juin (Genève et Ivoire pour 2015) et fin octobre l'organisation de notre loto.

Plus les activités du Nord Isère : cinéma, pique-nique, repas, et visite de politesse aux clubs voisins. Vous voyez une année bien remplie.

A bientôt peut-être et ...

Bonne et Heureuse Année à tous les Morassiens et Morassiennes, jeunes et moins jeunes du village



Après-midi Loto

Merci à Colette Cheize, correspondante du Dauphiné Libéré d'être présente sur nos animations et de nous proposer ses photos

L'année 2015 des Copains d'Alors



Cette année 2015 a reflété la continuité dans le domaine des activités proposées par l'Association, à savoir : Chant choral, Danse country & Tonique, Hatha-yoga. Ainsi, ce sont 64 adhérents qui terminaient la saison en juin 2015, mais surtout ce sont 76 personnes qui s'inscrivaient ou se réinscrivaient en septembre 2015. On note en particulier une augmentation sensible des adhérents à la section Yoga animée pour la 3^{ème} saison par Caroline Mariette.

Côté animation, en Mars belle soirée musicale « Chansons & Guitares », Adrien & Vivien les 2 artistes invités offrant un final en commun.

En Mai, nous invitons dans notre église de Moras le Quatuor de Saxophones ACTINOTES et l'Ensemble Strauss de Pont de Chéry qui offraient un beau concert mêlant jazz et classique.



Adrien & Vivien en mars



Le Quatuor Actinotes à l'église fin mai

A l'église nous avons aussi eu le plaisir de vous proposer fin juin le 10^{ème} concert à Moras de la Chorale des Copains d'Alors. L'occasion de reprendre quelques chansons apprises durant la décennie avec Véronique, François et Adrien, nos Chefs successifs. Et aussi le plaisir de voir d'anciens choristes revenir chanter avec nous. Notre récompense : une église pleine comme un œuf et une super soirée !

A cette occasion, l'Association avait choisi de reverser les bénéfices de la soirée à l'Association « L'Eglise notre patrimoine » qui œuvre pour la rénovation de cet édifice qui nous accueille régulièrement.



Une joyeuse fin de répétition chorale



Paul Kempson, Hélène Grange et son guitariste



10^{ème} Concert à Moras le 26 juin

Notre Chorale a été invitée le 6 juin à Colombier-Saugnieu pour un concert en compagnie de la Chorale locale. Et c'est en compagnie de la Chorale « Avanie & Framboise » qu'elle donnait un dernier concert caritatif avec Adrien le 25 septembre à Villefontaine. Un beau final à l'image de notre collaboration avec lui depuis 4 ans.

Le 9 octobre, nous reprenons le cycle de nos animations musicales en recevant l'artiste lyonnaise Hélène Grange pour un spectacle humoristique de qualité. Paul Kempson, pianiste de grand talent avait chauffé la salle en présentant un remarquable set jazzy en clavier solo.

Et puis, n'oublions pas de rappeler les rencontres internes de l'association, l'occasion de mieux se connaître pour les membres : soirée Yoga, soirées Danse (en association avec la Gym Détente), et week-end Nature, un événement devenu récurrent depuis quelques années. Il se tenait cette année à Thézillieu.



Pique-nique de fin de saison pour la section danse avec l'association Gym Détente

**Bonne Année
2016 à Tous**



Soirée à Thézillieu au cours du Week-end Nature

**Au plaisir de vous
accueillir dans nos
animations en 2016....**

L'ÉGLISE NOTRE PATRIMOINE

Cette toute nouvelle association qui s'est créée cette année pour lancer le projet de restauration de l'église du village a un grand besoin de fonds. C'est ainsi que le 14 juillet nous avons rassemblé plus de 100 personnes lors d'une vente de pains, pizzas, pains spéciaux, porte-clés en cuir et un repas cuit dans le four du village. Ce fut une belle réussite avec la participation de nombreux bénévoles dont des jeunes ados très efficaces.



Puis en cette fin novembre le Marché de Noël a vu, toute la journée, un défilé incessant d'amateurs de décorations fabriquées par des bénévoles de Moras. Ce fut aussi une grande réussite grâce à l'habileté et la patience des personnes qui ont pris du temps pour confectionner toutes ces belles choses. Un grand merci à tous ceux qui nous ont apporté leurs fabrications pour les vendre.

Une crèche était mise en lot pour la tombola.

Le soutien de la population est primordial pour mener à bien ce projet qui débute.

N'hésitez pas à nous contacter pour une aide occasionnelle ou si vous voulez vous joindre à notre groupe.



Afin de stopper au plus vite les dégradations intérieures et extérieures, il serait opportun de commencer l'assainissement du bâtiment dès ce printemps en effectuant les travaux de collecte des eaux de pluie. Nous attendons les décisions budgétaires de la municipalité.

La Fondation du Patrimoine abonde d'1€ pour 1€ versé au projet par les donateurs particuliers (possibilité de reçus fiscaux aux donateurs pour déductions d'impôts) mais rien ne peut vraiment être enclenché sans le chiffrage par la mairie du projet de restauration.

Nous prévoyons une assemblée générale en janvier, une occasion pour faire le point sur l'avancement de ce projet et des actions à mener dans l'année.

Merci de votre soutien et meilleurs vœux pour 2016

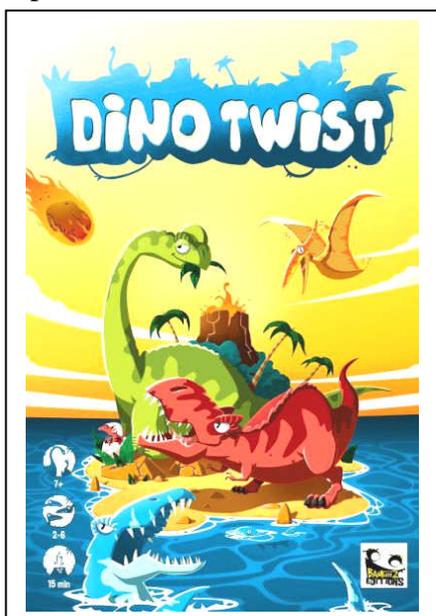


Faites vos jeux !

Savez-vous que notre village de Moras compte un adepte du jeu de société. En tant que joueur bien sûr, mais aussi en tant que concepteur de jeu. Il se nomme **Bertrand ARPINO**.

« J'aime le jeu sous toutes ses formes. J'ai toujours été éclectique et j'essaie de transmettre cette passion à mes enfants. J'ai toujours été un amoureux de l'imaginaire et encore plus quand les protagonistes sont actifs. Si j'avais su programmer et coder, j'aurais fait du jeu vidéo ! A la place j'écris sur des bouts de papiers, je mets des idées en forme et j'observe les réactions autour de la table. »

Et cette démarche l'a amené à créer et éditer un jeu orienté au départ pour les jeunes à partir de 7 ans mais il existe aussi une règle de jeu version adulte. Ce jeu se nomme **Dino Twist**, un jeu de cartes, rapide et malin.



Ce jeu peut se jouer jusqu'à 6 et chaque partie dure environ 15 minutes. Le but : évitez les catastrophes, les météores, et réunissez les plus forts des dinosaures !

Vous pouvez retrouver Bertrand pour quelques explications de ce jeu **sur internet**.

« Dans le domaine ludique, j'ai également créé la maison d'édition Bankiiz, pour justement promouvoir l'imaginaire et ses médias ». Souhaitons à Bertrand (à gauche sur la photo) que ses idées originales rencontrent un vaste public et que son jeu fasse des petits !

(article diffusé sur le site moras38.fr durant l'été 2015)



4h 48minutes 29 secondes

C'est le temps mis par notre morassienne **Maryse ANGEI** pour effectuer le parcours du marathon de Paris 2015.

32379^{ème} de l'épreuve qui comptait plus de 40000 participants.

Une expérience très dure mais marquante. Le parcours permettait de (re)découvrir les monuments et lieux prestigieux qui ont fait l'histoire de Paris : l'Arc de Triomphe, l'Avenue Foch, le Trocadéro, pour une superbe arrivée au pied de la Tour Eiffel ...

Une chronique qui rappelle qu'il y a quelques années un cross était organisé sur le territoire de Moras, emmenant les engagés dans les différents hameaux du village sur une distance de 13 kilomètres. En final de l'épreuve, les organisateurs proposaient la montée du chemin des Chapelles !

Moras et le Judo Crémolan

Une longue histoire ...



Le judo club de Crémieu a toujours entretenu des liens particuliers avec Moras: la famille Jacquesson a pendant plus de 10 ans dirigé ce club afin que les enfants de L'Isle Crémieu puissent découvrir ce sport technique, porteur de valeurs et nécessitant concentration, vivacité et tonicité.

Chaque année, entre 15 et 20 morassiens constituent le gros de ce club de 120 licenciés. Mais un mystère plane au dessus du lien entre le club et notre village: pourquoi nos jeunes qui représentent 15% des effectifs raflent 80% des titres du club au niveau départemental et régional ?

Les résultats des jeunes sont en effet exceptionnels et placent notre village loin devant les gros clubs grenoblois dans les compétitions officielles.

Depuis 4 ans : 3 podiums départementaux, 4 titres départementaux et 4 titres régionaux !

Ainsi, en 2012 :

- Julien Gavage : Champion d'Isère Benjamin
- Victor Verwaerde : Champion d'Isère Minime
- Luc Verwaerde : Vice-champion d'Isère et Champion de Ligue Dauphiné-Savoie Benjamin (Isère, Savoie, Haute-Savoie, Drôme, Ardèche)

En 2013 :

- Ewenn Prudhomme : Champion Ligue Dauphiné-Savoie Benjamin
- Luc Verwaerde : Champion Ligue Dauphiné-Savoie Benjamin (chacun dans sa catégorie de poids)

En 2014 :

- Lilian Chaléard : Champion Ligue Dauphiné-Savoie en Benjamin
- Luc Verwaerde : 3ème au Rhône-Alpes et 3ème aux zones Sud-Est Minime



Luc

Ewenn

Lilian



Luc sur la plus haute marche !



Le club en 2005 avec Eric Sucillon

En 2015 :

- Lorenn Gavage : 3ème en Isère en Benjamine
- Luc Verwaerde : Champion d'Isère, Vice-champion Rhône-Alpes Minime et 2ème au championnat Sud-Est (PACA/Languedoc Roussillon et Corse)



Marc VERWAERDE Président du Judo Club de Crémieu en 2015
Habitant de Frétignier
...et contributeur de l'article



Lionel GAVAGE, Secrétaire adjoint en 2015 & Ceinture noire
Habitant de Frétignier



Loren
...la relève !

Ces incroyables résultats sont-ils liés à la qualité de l'air du village ? Aux cours d'EPS délivrés par nos instituteurs(trices) si sportifs ? A l'esprit du judo qui plane sur le village , distillé par le taux anormalement élevé de ceintures noires ?

Les 4 ceintures noires Jacquesson/Bernard ont été rejointes en 2014 par Lionel Gavage qui a brillamment passé cette ceinture noire après avoir repris le judo en 2012 après 20 ans d'arrêt !

La famille Jacquesson : les précurseurs

A coup sûr, on connaît l'origine de cet élan des jeunes morassiens pour le judo. Cela date des années 80 avec l'entrée sur les tatami du club Crémolan des 3 premiers enfants de Claudie et d'André Jacquesson, habitants des Mangettes : **Geneviève, Thérèse et Guy** obtinrent tour à tour leurs ceintures noires entre 16 et 18 ans. (Geneviève terminant même à la 3^{ème} place d'un Championnat de France). Et en 2004, c'est « le petit dernier, **Thierry**, qui se parait à son tour du noir !



A noter qu'en 2001 Claudie avait pris la présidence du club pendant 7 années. Un autre morassien, Eric Sucillon dont le fils Clément brilla lui aussi sur le tatami, lui succédait ensuite.

Nouvelle Salle Polyvalente et Mairie

Précisions de Monsieur le Maire concernant notre nouvelle salle polyvalente et mairie :

Non, les impôts n'augmenteront pas en raison de ce projet dont le financement a été bouclé début 2014. Depuis cette date on s'est aperçu que le projet coûterait moins cher que prévu par l'économiste.

1 - A l'ouverture des plis nous avons constaté une diminution de 17% environ en raison de la conjoncture.

2 - Nous avons 61% du projet financé: 20% par des subventions de l'état, 40% par le conseil départemental et diverses petites subventions de sénateurs.

Un emprunt représentant le solde du financement pour environ 400 000 euros sur 25 ans à un taux de 3% sera financé par la commune, sans avoir besoin de faire de pression fiscale.

_ _ ° _ ° _ ° _ ° _ ° _ ° _ ° _ ° _

Le projet de nouvelle salle polyvalente de Moras est entré le 20 octobre 2014 dans sa phase de réalisation.



Octobre 2014



Janvier 2015



Avril 2015



Mai 2015



Juin 2015



Décembre 2015



Mairie



Pose de panneau acoustique

Un nouveau règlement est en cours de réalisation et la location au public devrait être effective au cours du premier trimestre 2016.

TARIF NOUVELLE SALLE DES FÊTES :

Particulier morassien : 280€ pour la première location sur l'année civile, et 380€ ensuite

½ journée en semaine: 140€

Particulier extérieur à Moras : 800€

Pour les associations de Moras : gratuit

Location de la sono : 35€

Location de la vidéo : 35€

Caution en cas de dégât : 500€

Caution pour le nettoyage : 150€

Caution pour les clés et le badge : 500€

Un acompte de 25 % sera demandé pour une réservation ferme.



Cuisine coté bar extérieur

Calendrier des manifestations en 2016

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER				
DIMANCHE	10	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Tirage des rois
SAMEDI	16	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Concert Jazz
SAMEDI	23	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
SAMEDI	23	MORAS	MAIRIE	Voeux du Maire
FEVRIER				
SAMEDI	27	VENERIEU	Y'A D'LA JOIE	Carnaval-Bal costumé
MARS				
SAMEDI	05	VENERIEU	CCAS	Théâtre
DIMANCHE	06	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Vente de bugnes
MERCREDI	09	ST HILAIRE	EFS (Etablissement Français du Sang)	Don du sang
SAMEDI	12	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
SAMEDI	12	MORAS	COPAINS D'ALORS	Théâtre
DIMANCHE	20	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Chasse aux oeufs
DIMANCHE	20	MORAS	GYMN DETENTE	Vente de pains
AVRIL				
SAMEDI	02	MORAS		Nettoyons la commune
DIMANCHE	10	MORAS	SOU DES ECOLES	Marche gourmande
SAMEDI	30	MORAS	GYMN DETENTE	Randonnée nocturne
MAI				
DIMANCHE	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 8 mai
VENDREDI	27	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert
SAMEDI	28	MORAS	MAIRIE	Fêtes des Mères
JUIN				
DIMANCHE	05	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
SAMEDI	18	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
SAMEDI	18	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Fête de la Musique
MERCREDI	22	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
VENDREDI	24	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert Choral
SAMEDI	25	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Kermesse
JUILLET				
DIMANCHE	03	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
DIMANCHE	03	MORAS	ACCA	Vente pain, foyesse, saucisson brioché
DIMANCHE	10	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Vente de pain
AOUT				
DIMANCHE	07	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
DIMANCHE	28	MORAS	CCAS	Vide grenier
MERCREDI	31	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
SEPTEMBRE				
DIMANCHE	04	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
OCTOBRE				
SAMEDI	01	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	08	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
SAMEDI	22	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Loto
NOVEMBRE				
VENDREDI	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 11 novembre
DIMANCHE	13	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de Lasagnes & Tiramisu
DIMANCHE	20	ST HILAIRE	ACCA	Boudins
DIMANCHE	27	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Marché de Noël
MERCREDI	30	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
DECEMBRE				
SAMEDI	03	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de Sapins de Noël
DIMANCHE	04	MORAS	CCAS	Repas des Anciens
SAMEDI	10	ST HILAIRE		Fête des Lumières
VENDREDI	16	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël

Prochain calendrier des fêtes à Saint Hilaire le vendredi 4 Novembre 2016 à 20h.





CLASSE DECOUVERTE

Col de Romeyère

